

PRESERVER ET METTRE EN VALEUR SON PATRIMOINE

LA FERRONNERIE

PRESENTATION, RÔLE ET IMPORTANCE



LES FERRONNERIES COMPOSENT LA FAÇADE

A travers le temps les formes ont évolué avec les apports techniques, les qualités de fer, les modes d'assemblage.

Lié à la pierre ou au bois qui le supportent, l'ouvrage de fer suit la mode du moment : la grille d'imposte suit la logique de la porte comme le balcon « colle » à la façade (1).

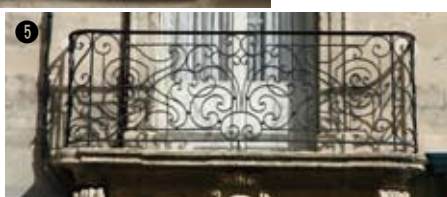


Ces impostes ont pour rôle de laisser passer l'air et la lumière au dessus d'une porte d'entrée tout en garantissant de l'infraction. Elles sont parfois plus décorées que la porte elle-même ; certaines contiennent des initiales, une date ou un symbole (2).



Les garde-corps de fenêtres sont très exposés aux intempéries. Plus le décor est riche plus il est fin et fragile. Quant il participe à la structure, sa détérioration peut entraîner la ruine de l'ensemble.

Exemple : Derrière un feuillage de tôle, un amas de rouille invisible ronge un rivet d'assemblage. Quant celui-ci cède, les vibrations disjoignent progressivement les assemblages voisins en chaîne. Le mal se propage souvent sous d'épaisses couches de peinture poreuse.



MODIFICATIONS OU SUPPRESSION DES FERRONNERIES

Balcons, impostes, grilles de fenêtres (3) ont toujours équipé la façade pour la protection des biens (grilles de défense) (4) et des personnes (garde-corps) (5).

Ces éléments sont caractérisés par un dessin très contrasté. Leurs lignes fines et sombres se détachent sur les fonds clairs et unis des fenêtres, volets, pierres ou enduits. Ils sont intimement liés à l'ensemble de la façade ; leur suppression, ou la simplification des motifs lors d'une restauration, provoque un appauvrissement du patrimoine.



Ci-contre, la suppression des ferronneries aux fenêtres de l'étage noble et de l'imposte a dénudé cette façade (6). Les grilles du rez-de-chaussée ont remplacé, au XIX^e siècle, celles qui à l'origine devaient être du type ci-contre (4).

PRESERVER ET METTRE EN VALEUR SON PATRIMOINE

ÉVOLUTION À TRAVERS L'HISTOIRE

IMPOSTE



XVIII^e siècle



XIX^e siècle



XX^e siècle

GARDE-CORPS, BALCONS



XVIII^e siècle



XVIII^e siècle



fin XVIII^e siècle



XIX^e siècle



fin XIX^e siècle



début XX^e siècle

RESTAURATION : COMMENT ADAPTER UN GARDE-CORPS ?

PALLIER UN MANQUE DE HAUTEUR :

Sans dépose, on peut rajouter une ou deux barres lisses scellées horizontalement jusqu'au niveau requis plutôt que de le rehausser par l'adjonction d'un motif comme le montrent les images ci-contre.

Quand la dépose est possible il est préférable de régler le haut du garde-corps à l'emplacement voulu et de répartir les barres de remplissage dans l'espace inférieur.



satisfaisant



mauvais



PRESERVER ET METTRE EN VALEUR SON PATRIMOINE

RESTAURATION



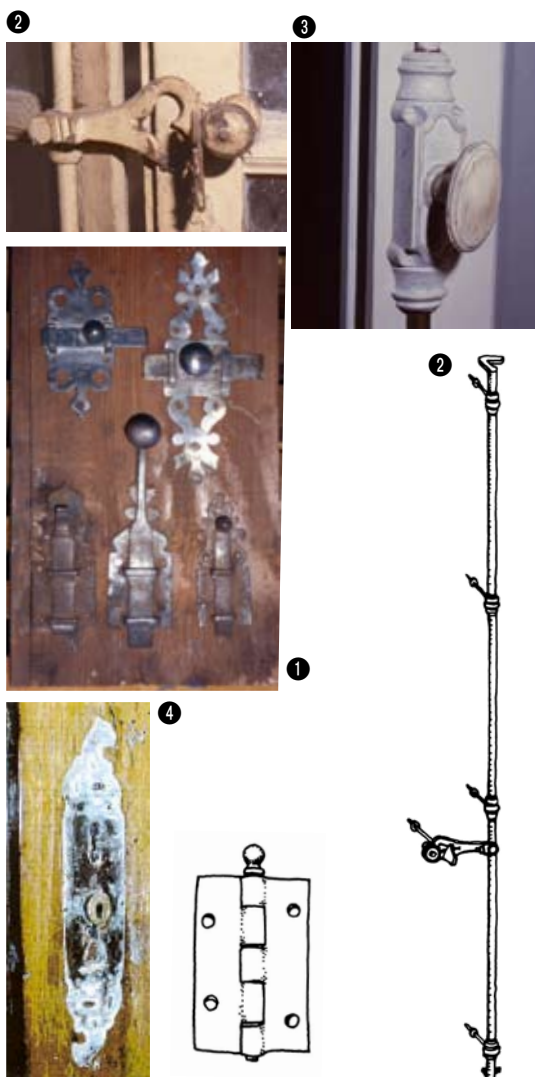
LIMITER LES TROUS :

Si la composition décorative laisse des vides supérieurs aux normes actuelles, l'ajout de motifs sera prudent et sobre, sinon un grillage rigide à mailles fines proprement posé, offrira l'avantage de la neutralité et de la réversibilité.

STRUCTURE ET DÉCOR CONSTITUENT UNE ESTHÉTIQUE UNIQUE

L'image ci-contre montre un balcon dont la moitié gauche a perdu tous ses feuillages laissant apparaître une ossature dont le dessin est insuffisant.

Le détail ci-contre montre une attaque de rouille à la jonction de deux feuilles sur la volute : Dans ce cas on s'interdira le sablage au profit d'un décapage chimique ; le sablage risquerait de déchirer irrémédiablement les feuilles.



LES PETITES FERRONNERIES

Les accessoires de la menuiserie sont souvent les garants de la datation d'une fenêtre ou d'une porte.

Ces quincailleries pouvaient répondre à tous les cas de figure des modes de fermeture alors que l'offre moderne présente un choix réduit au minimum. Pour une fenêtre du XVII^{ème} siècle la fermeture se fera par des targettes (1), au XVIII^{ème} siècle par une espagnolette (2), au XIX^{ème} siècle par une crémonne (3).

Il est parfois possible de récupérer le dessin d'origine grâce aux traces laissées sur le bois (4).

LES ASPECTS RÉGLEMENTAIRES DANS LE SECTEUR URBAIN

La réparation, la peinture ou le remplacement de menuiseries et éléments décoratifs extérieurs ainsi que des ferronneries devront, avant l'exécution, être soumis à autorisation auprès de l'autorité qui pourra prescrire les formes à respecter, les matières et les couleurs à employer ainsi que leur mise en place.

Les ferronneries serrureries des grilles, garde-corps et rampes d'escalier seront peintes en noir, après restauration des décors (feuilles d'or, rehaussé).

En cas de remplacement d'une serrurerie de balcon isolée ou d'un groupe de balcons, les nouvelles serrureries seront réalisées conformément à l'époque de l'immeuble.

PRESERVER ET METTRE EN VALEUR SON PATRIMOINE

PRESENTATION, RÔLE ET IMPORTANCE

REPONSE SIMPLES À DES QUESTIONS COURANTES

Peut-on souder des éléments de renfort sur un ouvrage de ferronnerie ancien ?

Non : s'il s'agit d'un élément en fonte.

Oui : à la brasure, au chalumeau ou au T.I.G. (Tungsten Inert Gas : Procédé de soudage à faire exécuter par un spécialiste) si le fer est très ancien.

Oui : à l'arc dans le cas de fers récents (XIX^{ème} siècle) si les déformations sont négligeables (volutes).

La ferronnerie traditionnelle n'était-elle jamais peinte ?

Si ! les couleurs pouvaient même être assez vives ; L'étamage était employé pour une protection complète.

Le rivetage est-il aussi solide que la soudure ?

Oui : et même plus résistant parce que plus élastique.

Le scellement au plomb est-il interdit ?

Non : il est recommandable pour sa grande tenue aux chocs.

Doit-on obligatoirement mettre le fer à nu avant de le peindre ?

Non : certains produits, de type « Rustol », peuvent s'appliquer sur la rouille après un simple grattage.

La dépose des ouvrages scellés est-elle incontournable en cas de restauration ?

Non : le plus souvent, le démontage et le transport empirent les avaries : De plus, les resserrages de rivets et les reconstitutions de manques gagnent à être effectués sur place.

TERMINOLOGIE



CONTACTS, RENSEIGNEMENTS

Maison du Patrimoine et de l'Habitat
20, rue du Roi René
84 000 Avignon

Tél. 04 90 80 89 13
Fax : 04 90 80 44 12